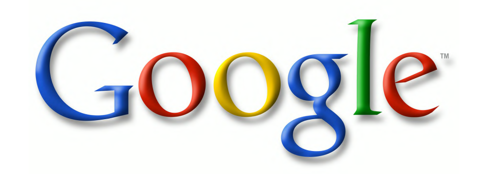
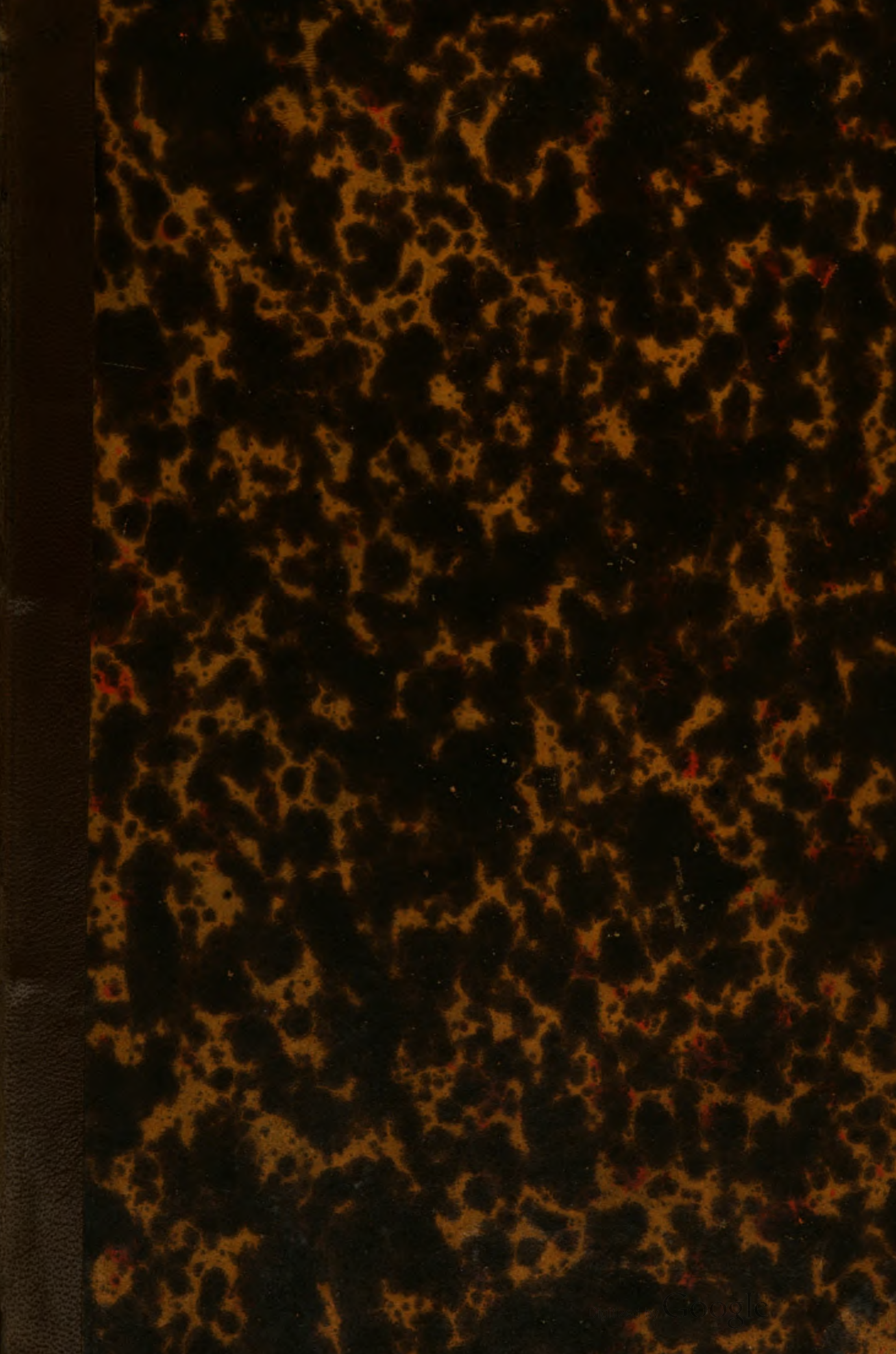
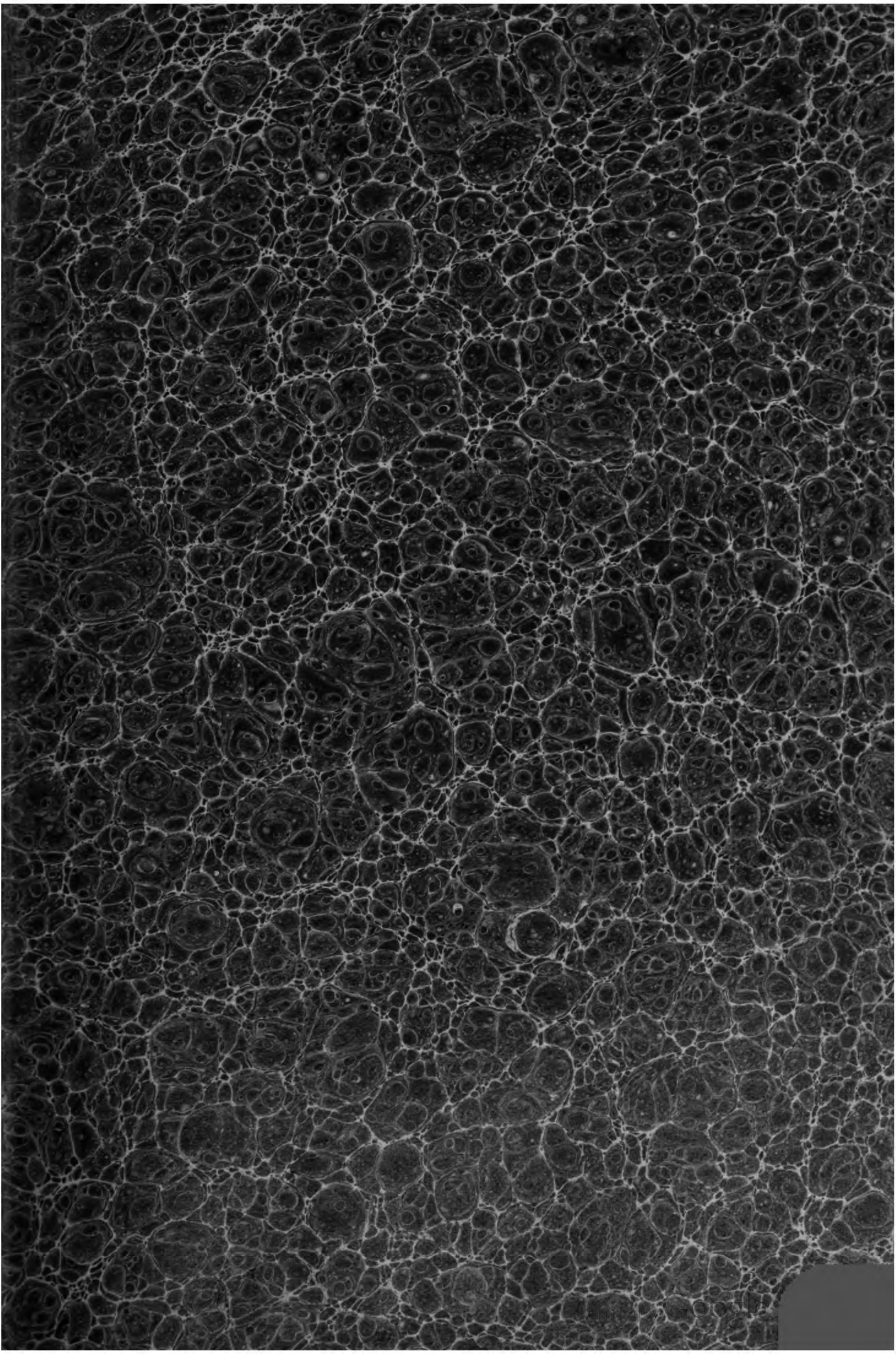

Google




UNIVER
T



A la Bibliothèque de Gand.
hommage de l'auteur

ESSAI

SUR LA

RIGSMAAL-SAGA

ET SUR LES

TROIS CLASSES DE LA SOCIÉTÉ GERMANIQUE

PAR Mᵉⁿ DE RING,

CHEVALIER DU LION DE ZÆHRINGEN,
Membre de plusieurs Sociétés savantes, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

PARIS.
BENJAMIN DUPRAT,
LIBRAIRE DE L'INSTITUT, DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, ETC.,
Rue du Cloître-St.-Benoît, 7.
1854.

ESSAI

SUR LA

RIGSMAAL-SAGA

ET SUR LES

TROIS CLASSES DE LA SOCIÉTÉ GERMANIQUE

PAR M^EN DE RING,

CHEVALIER DU LION DE ZÆHRINGEN,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

PARIS.

BENJAMIN DUPRAT,

LIBRAIRE DE L'INSTITUT, DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, ETC.,

Rue du Cloître-St.-Benoît, 7.

1854.



A SON EXC.

M. HIPPOLYTE FORTOUL

Sénateur

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

HOMMAGE D'AFFECTION ET DE RESPECT

De la part de l'auteur.

ESSAI

SUR LA

RIGSMAAL-SAGA.

Nous avons deux *Edda;* l'une, en vers, qui est la plus ancienne et qui contient une suite de Sagas ou poëmes mythiques et héroïques, que le chant ou la tradition orale transmit et conserva dans le Nord, jusqu'à l'époque où le

Christianisme vint s'implanter sur l'ancien culte norrain ; l'autre, moins vieille et en prose, attribuée à Snorri, fils de Sturla, où se trouve exposé tout le système de la mythologie norraine.

Parmi les Sagas du premier recueil, il en est une, sous le titre de *Rigsmaal* (c'est-à-dire *poëme* ou *chant de Rig*), dont le sujet est surtout intéressant, et qui mérite d'autant plus notre attention que l'auteur y a dépeint l'origine des trois classes de la Société germanique.

L'unité de race des Germains du Nord et de ceux du Sud nous est prouvée par leur langue, par leurs coutumes, par leurs lois, par leur culte. Il faut donc qu'à une époque

antérieure aux notices historiques, l'organisation sociale, chez ces deux grandes familles, ait été la même.

Partis, en effet, d'un centre commun, des hauts plateaux de l'Asie, sur la trace des Aries, des Ibères, des Celtes Kimriques et Galles, et des autres peuples qui les précédèrent dans leur migration; assis d'abord sur le Caucase, comme nous l'indiquent leurs mythes, et ensuite, au nord de cette chaîne de montagnes, dans les vastes plaines où apparut ensuite le nom des Roxolans, ils se séparèrent en deux grandes Sociétés, dont l'une, par le Septentrion, vint se fixer sur les côtes de la Norvège et sur celles de l'Helsingjabotn; l'autre, pénétrant à travers les

plaines boisées jusque dans le cœur de l'Europe, se partagea, selon l'antique tradition du Sud, l'immense territoire qui s'étend depuis l'Eystrasalt ou la Baltique jusqu'au cours du Danube.

Ce sont les tribus appartenant à cette dernière grande famille qui peuplèrent la Germanie proprement dite.

Si les traditions norraines se sont conservées plus longtemps que celles des peuples méridionaux, dont l'origine cependant était commune avec ceux du Nord, c'est que tout semble attester de la part des derniers, d'abord, une prise de possession du pays plus récente, et ensuite, une stabilité dans leur état social, qui se perpétua jusqu'au delà des temps historiques;

ce qui n'eut pas lieu chez les Méridionaux qui sans cesse furent en contact avec les nations celtiques et ligures; sur lesquels la civilisation romaine exerça son influence; et chez qui, d'ailleurs, le Christianisme pénétra quelques siècles plus tôt.

Aussi, pour ce qui regarde le culte et l'état politique des nations germaines, faut-il consulter les archives du Nord, et surtout le livre traditionnel où ces deux sujets sont si bien indiqués.

Les deux *Edda* ne sont donc pas seulement des monuments précieux pour l'histoire des peuples norrains; elles le sont aussi pour celles des Germains du Sud, puisque chez les deux grandes familles, l'ancien culte, l'an-

cienne organisation sociale, étaient identiques.

La *Rigsmaal-Saga* commence par une introduction en prose, d'une époque moins ancienne que le poëme même, et où il est dit que, sous le nom de Rig, c'est le dieu Heimdall, cet ase nommé *grand* et *saint* par la jeune *Edda,* et, selon le mythe, préposé à la garde des dieux près de l'arc-en-ciel, qui entreprend les pérégrinations, lesquelles en font le sujet. Heimdall, on le sait, passe tantôt pour être fils d'Odin, tantôt, propre substance, il est increé et naît des neuf vierges Jötuns. Il semble donc avoir été, à une époque antérieure, l'une des grandes divinités norraines, et plus tard seulement,

être descendu à un rang inférieur.

Dans le poëme, c'est sous le nom de Rig qu'il donna naissance, pendant ses pérégrinations, aux trois classes de la Société. On pourrait en conclure que, dans l'origine, il était réellement préposé à son développement, et, qu'avec la vue perçante et l'ouïe délicate que le mythe lui attribue, il avait été regardé comme mettant l'ordre et la paix dans l'univers. Cependant on ne saurait affirmer que le poëte primitif ait effectivement eu en vue Heimdall dans la Saga qui nous occupe, ni prouver, par conséquent, jusqu'à quel point peut être fondée l'assertion de l'auteur de l'introduction en prose.

Quoi qu'il en soit, voici le poëme

aussi fidèlement traduit que le génie de notre langue le comporte (1).

(1) Nous nous sommes servi, pour ce travail, de la belle édition de l'Edda, publiée par M. le professeur P. A. Munch : *Den ældre Edda. Samling af norrone oldkvad, indeholdende Nordens ældste Gudeog Helte-sagn.* Christiania, 1847, p. 62-66.

RIGSMAAL-SAGA.

RÍGSMÁL.

I

1. — Ár kváðu ganga
grœnar brautir
öflgan ok alsœman
ás kunnigan,
ramman ok röskvan
Ríg stiganda.

2. — Gékk hann meir at þat
miðrar brautar,
kom hann at húsi,
hurð var á gætti,
inn nam at ganga,
eldr var á gólfi;

RIGSMAAL.

I

1. Un jour, disent-ils, le noble Rig, cet ase plein de force et de science, et aussi agile que vigoureux, marchait gravement par des chemins de verdure.

2. Il suivait droit devant lui le milieu de la route, lorsqu'il rencontra une maison dont la porte était ouverte. Il entra. Sur le sol était l'ardent foyer devant lequel étaient assis mari et

hjón sátu þar
hár af árni,
Ái ok Edda
aldinfałda.

3. — Rígr kunni þeim
ráð at segja,
meir settisk hann
miðra fletja,
en á hlið hvára
hjón salkynna.

4. — þá tók Edda
ökvinn leif,
þungan ok þykkan,
þrunginn sáðum;
bar hon meir at þat
miðra skutla,
soð var í bolla,
setti á bjóð,
var kálfr soðinn
krása beztr.

femme, Aae et Edda (1), vieux couple pauvrement vêtu.

3. Rig sut faire goûter ses conseils aux deux vieilles gens. Il s'assit entre eux sur le banc, ayant à sa droite et à sa gauche les deux époux.

4. Alors Edda sortit des cendres une miche de pain, lourde, glutineuse et pleine de son. Bientôt encore elle porta d'autres mets sur la table. Elle y posa une écuelle pleine de bouillie ; le meilleur plat était du veau cuit dans son jus.

(1) C'est-à-dire le *bisaïeul* et la *bisaïeule*.

5. — Reis hann upp þaðan,
rézk at sofna;
Rígr kunni þeim
ráð at segja,
meir lagðisk hann
miðrar rekkju,
en á hlið hvára
hjón salkynna.

6. — Þar var hann at þat
þrjár nætr saman,
gékk hann meir at þat
miðrar brautar,
liðu meir at þat
mánuðr niu.

7. — Jóð ól Edda
jósu vatni,
hörfi svartan
hétu þræl.

8. — Hann nam at vaxa,
ok vel dafna;

5. Se levant ensuite, plein de sommeil, Rig, qui sut leur faire goûter ses conseils, se mit entre eux au lit, ayant à sa droite et à sa gauche les deux époux.

6. Il demeura trois nuits, puis prit congé, et suivit son droit chemin. Ensuite neuf lunes s'écoulèrent.

7. Edda guérit : l'enfant fut lavé ; et, parce qu'il était noir de peau, on l'appela *Træl.*

8. Il grandit et prospéra. Le cuir des mains du petit garnement était dur ; ses articulations

var þar á höndum
hrokkit skinn,
kropnir knúar,
fingr digrir,
fúlligt andlit,
lotr hryggr,
langir hælar.

9. — Nam hann meir at þat
magns um kosta,
bast at binda,
byrðar görva,
bar hann heim at þat
hrís gerstan dag.

10. — þar kom at garði
gengilbeina,
örr var á iljum,
armr sólbrunninn,
niðrbjúgt er nef,
ok nefndisk þýr.

étaient calleuses ; ses doigts étaient épais ; il avait une grosse face, le dos voûté et les talons protubérants.

9. Il apprit de bonne heure à faire usage de ses forces, en réunissant des écorces d'arbres, en liant des fardeaux, en traînant toute la saine journée des fagots à la maison.

10. Alors vint dans l'habitation la fille Ty, surnommée Gengilbeina (1). Elle avait la plante des pieds ouverte, les bras brûlés par le soleil, le nez épaté.

(1) *Qui est toujours sur les quatre voies.— Habituée à marcher*, etc.

11. — Miðra fletja
meir settisk hon,
sat hjá henni
sonr húss;
rœddu ok rýndu,
rekkju görðu
þræl ok þýr
þrungin dœgr.

12. — Börn ólu þau,
bjoggu ok undu,
hygg ek at héti
Hreimr ok Fjósnir,
Klúr ok Kleggi,
Kefsir, Fúlnir,
Drumbr, Digraldi,
Dröttr ok Hösvir,
Lútr ok Leggjaldi;
lögðu garða,
akra töddu,
unnu at svínum,

11. Elle s'assit de toute sa largeur sur la planche du banc à côté du fils de la maison Træl et Ty se parlèrent, chuchotèrent, et, dès que la nuit tomba, ils se préparèrent une couche.

12. Ils vécurent pauvres, et élevèrent des enfants. Les fils s'appelaient Hreim et Fjosner, Klur et Kleggi, Kefser, Fulner, Drumb, Digraldi, Drött et Hesver, Lut et Leggialdi (1). Ils plantèrent des haies, fumèrent les champs, engraissèrent des porcs et fouillèrent la tourbe.

(1) Tous noms qui expriment les qualités de corps ou d'esprit qui peuvent appartenir aux serfs.

geita gættu,
grófu torf.

13. — Dœttr váru þær
Drumba ok Kumba,
Ökkvinkálfa
ok Arinnefja,
Ysja ok Ambátt,
Eikintjasna,
Tötrughypja
ok Trönubeina ;
þaðan eru komnar
þræla ættir.

II

14. — Gékk Rígr at þat
réttar brautir.
kom hann at húsi,
hurð var á skíði ;
inn nam at ganga,
eldr var á gólfi,

13. Les filles s'appelaient Drumba et Kumba, Okkvinkalfa et Arinnefja, Ysja et Ambatt, Eikintjasna, Totrughypja et Tronubeina (1). D'eux sortit la race des Træl (2).

II

14. Rig alla plus loin son droit chemin, et vint à une maison dont la porte était entr'ouverte. Il entra. Sur le sol brûlait l'ardent foyer de-

(1) Tous noms qui expriment de même la forme et la figure peu gracieuse des serves.

(2) C'est-à-dire des serfs.

hjón sátu þar,
héldu á sýslu.

15. — Maðr telgði þar
meið til rifjar,
var skegg skapat,
skör var fyr enni,
skyrtu þröngva,
skokkr var á gólfi.

16. — Sat þar kona
sveigði rokk,
breiddi faðm,
bjó til váðar;
Sveigr var á höfði,
smokkr var á bringu,
dúkr var á hálsi,
dvergar á öxlum;
Afi ok Amma
áttu hús.

vant lequel était assis un couple adonné au travail.

15. L'homme, pour tisser, préparait le métier. Sa barbe était peignée et son front découvert. Son habillement lui serrait la taille ; à terre était placé le coffre.

16. La femme, à côté, confectionnait une jupe, et du fil le plus fin préparait une toile. Elle avait la tête couverte d'un bonnet ; au cou lui pendait un bijou ; un fichu cachait son sein et un lacet lui serrait l'épaule. Afe et Amma (1) étaient dans leur propre maison.

(1) C'est-à-dire le *grand père* et la *grand'mère.*

17. — Rígr kunni þeim
ráð at segja,
reis frá borði,
reð at sofna,
meir lagðisk hann
miðrar rekkju,
en á hlið hvára
hjón salkynna.

18. — þar var hann at þat
þrjár nætr saman,
liðu meir at þat
mánuðr niu;
jóð ól Amma,
jósu vatni,
kölluðu Karl,
kona sveip ripti
rauðan ok rjóðan,
riðuðu augu.

19. — Hann nam at vaxa,
ok vel dafna,

17. Rig sut faire goûter ses conseils à ses hôtes. Il se leva de table, désireux de dormir, et se coucha avec eux au milieu du lit, ayant à sa droite et à sa gauche les deux époux.

18. Il demeura trois nuits ; puis neuf lunes s'écoulèrent. Amma guérit ; l'enfant fut lavé, et reçut le nom de Karl. La femme l'emmaillotta ; il était rouge et frais, et ses yeux étaient brillants.

19. Il grandit et prospéra. Alors il dompta les taureaux, prépara le soc, construisit des maisons,

öxn nam at temja,
arðr at görfa,
hús at timbra,
ok hlöður smíða,
karta at görfa,
ok keyra plóg.

20. — Heim óku þá
hanginluklu.
geitakyrtlu,
giptu Karli;
Snör heitir sú,
settisk undir ripti,
bjoggu hjón,
bauga deildu,
breiddu blæjur,
ok bú görðu.

21. — Börn ólu þau
bjoggu ok undu:
hét Halr ok Drengr,
Höldr, Þegn, Smiðr,

éleva des granges, fit des chariots, laboura les champs.

20. Entra dans la ferme, les clefs suspendues à la ceinture et vêtue de peaux de chèvres, la fiancée de Karl, qui, saluée du nom de Snor (1), s'assit couverte du voile. Ils cohabitèrent comme époux, et échangeant les anneaux (2), étendirent leur lit et bâtirent une demeure.

21. Ils firent des enfants, et les élevèrent con-

(1) Bru.

(2) C'est-à-dire qu'ils se firent des présents réciproques, le mot *baug* exprimant un anneau qui avait cours d'argent.

Breiðrbóndi,
Bundinskeggi,
Búi ok Boddi,
Brattskeggr ok Seggr.

22. — Enn hétu svá
öðrum nöfnum:
Snót, Brúðr, Svanni,
Svarri, Sprakki,
Fljóð, Sprund ok Víf,
Feima, Ristill;
þaðan eru komnar
karla ættir.

III

23. — Gékk Rígr þaðan
réttar brautir,
kom hann at sal,
suðr horfðu dyrr,
var hurð hnigin,
hringr var í gætti.

tents. C'étaient Hal et Dreng, Hauld, Thegne, Smed, Breidbondi, Bundinskeggi, Bui et Boddi, Brattskegger et Segger (1).

22. Ils nommèrent les filles des noms de Snot, Bruder, Svanni, Svarri, Sprakki, Fljod, Sprund et Vif, Feima et Ristill.

D'eux descend la race des Karls.

III

23. Rig alla de nouveau son droit chemin, et vint à une salle dont la porte, tournée au Sud, était entr'ouverte et ornée de cercles brillants.

(1) Tous noms qui expriment la force du corps ou les occupations de cette classe de la société. Ainsi *Halr* et *Drengr* répondent au *vir* des Latins. þegn, au *vir fortis*, Smiðr exprime un forgeron, *Búi* et *Bóndi*, un cultivateur, etc.

24. — Gékk hann inn at þat,
gólf var stráð;
sátu hjón,
sásk í augu
Faðir ok Móðir,
fingrum at leika.

25. — Sat húsgumi
ok snéri streng,
álm of bendi,
örfar skepti;
en húskona
hugði at örmum,
strauk of ripti,
sterti ermar.

26. — Keisti fald,
kinga var á bringu,
síðar slœður,
serk bláfán;
brún bjartari,
brjóst ljósara,

24. Il entra. Le plancher était saupoudré. Les deux époux Fader et Moder (1) étaient assis, se regardant et jouant avec leurs doigts.

25. Les occupations du maître de la maison étaient de tordre la corde de boyau, de tendre l'arc et de monter des flèches, tandis que la maîtresse se regardait les mains, nivelait les plis de ses vêtements, éfaufilait ses manches.

26. Une coiffe ornait sa tête; un bijou pendait sur sa poitrine, et autour d'elle se gonflait la queue de son bleu vêtement. Ses bruns sourcils étaient plus brillants, sa gorge plus blanche, son

(1) Le *père* et la *mère*.

háls hvítari
hreinni mjöllu.

27. — Rígr kunni þeim
ráð at segja,
meir settisk hann
miðra fletja,
en á hlið hvára
hjón salkynna.

28. — Þá tók Móðir
merktan dúk
hvítan af hörfi,
huldi bjóð;
hon tók at þat
hleifa þunna,
hvíta af hveiti,
ok huldi dúk.

29. — Fram setti hon skutla
fulla, silfri varða,
á bjód fánt fleski

cou plus diaphane que la neige la plus éclatante.

27. Rig sut faire goûter au couple ses conseils. Il s'assit au milieu du banc, ayant à sa droite et à sa gauche les deux époux.

28. Moder apporta, pour couvrir la table, une nappe façonnée, tissée du lin le plus brillant. Elle plaça avec grâce sur cette nappe du pain de froment blanc et frais.

29, Puis elle y posa des plats cerclés d'argent, contenant du lard, du gibier et des oiseaux rôtis. Le vin remplissait les pots et les coupes précieuses.

ok fugla steikta;
vin var í könnu,
varðir kalkar,
drukku ok dœmdu,
dagr var á sinnum.
Rígr kunni þeim
ráð at segja.

30. — Reis Rígr at þat
rekkju gerði;
þar var hann at þat
þrjár nætr saman.
Gékk hann meir at þat
miðrar brautar;
liðu meir at þat
mánuðr níu.

31. — Svein ól Móðir,
silki vafði,
jósu vatni,
Jarl létu heita.
Bleikt var hár,

Ils burent et s'entretinrent jusqu'à ce que la nuit tomba. Alors Rig sut leur faire goûter ses conseils.

30. Il se leva; le lit était prêt. Il resta pendant trois nuits, puis prit congé, et marcha son droit chemin. Ensuite neuf lunes s'écoulèrent.

31. Moder mit au monde un enfant qui fut lavé et caché dans des langes soyeux, et auquel fut donné le nom de Jarl. Ses boucles étaient blondes,

bjartir vangar,
ötul váru augu,
sem yrmlingi.

32. — Upp óx þar
Jarl á fletjum,
ind nam at skelfa,
leggja strengi,
álm at beygja,
örfar skepta,
flein at fleygja,
frökkur dýja,
hestum ríða,
hundum verpa,
sverðum bregða,
sund at fremja.

33. — Kom þar or runni
Rígr gangandi,
Rígr gangandi
rúnar kendi ;

ses joues brillantes, ses yeux vifs comme ceux des serpents guetteurs.

32. Jarl grandit sous le portique. Il s'occupait à façonner le bouclier (1), à tordre la corde de boyau, à tendre l'arc, à ajuster les flèches, à lancer l'épieu, à brandir la fracca (2). Il montait les étalons, halait les chiens, tirait l'épée et franchissait les bras de mer à la nage.

33. Rig alors vint de la forêt. Il lui apprit à

(1) Le texte dit : *le bois de tilleul ;* c'était le bois avec lequel se faisait le bouclier.

(2) C'est la *franca* des Germains du Nord, l'arme principale des Francs.

sitt gaf heiti,
son kvezk eiga;
þann bað hann eignask
óðalvöllu,
óðalvöllu,
aldnar bygðir.

34. — Reið hann meir þadan
myrkan veg,
hélug fjöll,
unz at höllu kom;
skapt nam at dýja,
skelfði lind,
hesti hleypti,
ok hjörfi brá;
víg nam at vekja,
völl nam at rjóða,
val nam at fella
vá til landa.

35. — Réð hann einn at þat
átján búum,

connaître les runes, l'appela lui-même du nom de fils et le déclara l'héritier et le maître de toutes les terres odiales, de tous les châtels de ses ancêtres.

34. Alors Jarl chevaucha par de sombres sentiers et par des monts escarpés jusqu'à ce qu'il fut devant un castel. Il brandit la lance et le bouclier, et donnant de l'éperon à son cheval, tira son épée. La lutte s'engagea. Les prairies furent rougies; l'ennemi fut vaincu, et le pays conquis.

35. Alors il fut maître et seigneur de dix-huit châtels. Il distribua son bien, donnant à chacun

auð nam skipta,
öllum veita
meiðmar ok mösma,
mara svangrifja;
hringum hreytti,
hjó sundr baug.

36. — Óku mœrir
úrgar brautir,
kómu at höllu,
þar er Hersir bjó;
mœtti hann
mjófingerði
hvítri ok horskri,
hétu Erna.

37. — Bádu hennar
ok heim óku,
giptu Jarli,
gékk hon und líni;
saman bjoggu þau
ok sér undu,

des bijoux, des joyaux, de sveltes coursiers. Les bagues, les éclats d'anneaux (1) tombaient de ses mains.

36. La noblesse, alors, par d'humides chemins, se rendit à la demeure habitée par le Herse. La blanche et aimable Erna, à la taille élancée, vint à sa rencontre.

37. Ils la demandèrent en mariage et la conduisirent au prince. Comme épouse de Jarl, elle

(1) Le texte dit qu'il brisait en deux les *baug*, il est sous-entendu que c'était pour en faire don, d'où vient l'épithète allemande de *Ringes* ou *Goldes-Zerbrecher* (briseur d'anneaux ou d'or), qu'on donnait aux princes généreux et prodigues.

ættir jóku
ok aldrs nutu.

38. — Burr var hinn elzti,
en Barn annat,
Jóð ok Aðal,
Arfi, Mögr,
Niðr ok Niðjungr,
námu leika
Sonr ok Sveinn
sund ok tafl,
Kundr hét einn,
Konr var hinn yngsti.

39. — Upp óxu þar
Jarli bornir,
hesta tömdu,
hlífar bendu,
skeyti skófu,
skelfðu aska.

entra dans son lit (1). Ils vécurent ensemble avec amour et perpétuèrent leur race jusqu'à un âge avancé.

38. Bur fut l'aîné de leurs fils. Vinrent ensuite Barn, Jod et Adal, Arfi, Mogr, Nider et Niedjung, et les deux folâtres Son et Svein. Ils nageaient et jouaient aux dés. Un autre fils s'appelait Kund ; Kon était le plus jeune.

39. Les fils de Jarl grandirent. Ils domptaient les étalons, façonnaient le harnais, préparaient les flèches, brandissaient la lance.

(1) Mot-à-mot, *elle alla dans le lin.*

40. — En Konr ungr
kunni rúnar,
æfinrúnar
ok aldrrúnar;
meir kunni hann
mönnum bjarga,
eggjar deyfa,
œgi lægja.

41. — Klök nam fugla,
kyrra elda,
sæva ok svefja,
sorgir lægja,
afl ok eljun
átta manna.

42. — Hann við Ríg jarl
rúnar deildi,
brögðum beitti,
ok betr kunni;
þá öðlaðisk
ok þá eiga gat

40. Mais Kon le Jeune était instruit dans les runes, les runes du temps présent et celles du passé. — Avec cela, il avait appris à conserver la vie des hommes, à émousser les glaives, à donner des barrières à la mer.

41. Il connaissait les oiseaux, savait éteindre l'incendie, calmer les flots et guérir les chagrins. Il possédait à lui seul la force de huit hommes.

42. Il lutta avec Rig le Jarl, dans l'art des runes, et le vainquit dans toutes les questions de sagesse. Alors on lui donna et il prit lui-même le nom de Rig et de savant dans l'art des runes.

Rígr at heita,
rúnar kunna.

43\. — Reið Konr ungr
kjörr ok skóga,
kólfi fleygði,
kyrði fugla.

44\. — þá kvað þat kráka,
sat kvisti ein :
« hvat skaltu, Konr ungr!
« kyrra fugla?
« Heldr mætti þér
« hestum ríða
« ok her fella!

45\. — « Á Danr ok Danpr
« dýrar hallir,
« œdra óðal
« en þér hafit;
« þeir kunnu vel
« kjól at ríða,

43. Kon le Jeune chevaucha par marais et par bois, lançant ses traits et faisant la chasse aux oiseaux.

44. Alors du haut d'une branche solitaire une corneille chanta : « Pourquoi, Kon le Jeune, « chasser les oiseaux ? il te siérait mieux de mon- « ter des étalons et d'anéantir des armées.

45. « Dan et Danp n'ont point de plus beaux « castels ni de meilleures terres ; ils ne sont pas « plus riches que toi ; cependant, ils peuvent

« egg at kenna,
« undir rjúfa. »

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

« monter une carène, éprouver les glaives, et « frapper des blessures. »

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Nous voyons par ce poëme que, chez les Germains, le peuple, en tant que l'esclave y était compris, se partageait en deux grandes classes, les hommes libres et les serfs, et que les premiers, à leur tour, se partageaient en *Jarls*, qui représentaient la puissance souveraine et la noblesse, et en *Karls*, qui, d'une condition inférieure, s'occupaient principalement de l'agriculture.

Ces trois classes sont distinctement désignées par le *Træl* ou serf, laid, courbé par le travail, au teint noir,

comme s'il était d'origine étrangère, pauvrement vêtu et vivant sous une misérable hutte; par le *Karl* ou paysan libre, propriétaire de la terre qu'il cultive, fort et bien pris dans sa taille, né d'une mère proprement mise, et qui déjà est entourée de quelque chose de plus que des simples ustensiles du ménage; par le *Jarl* enfin, beau, vigoureux, mais arrogant, aux formes qui annoncent la noblesse d'origine, et qui, entouré du luxe et du superflu, est généreux jusqu'à la prodigalité, et préfère à la charrue les armes et le hennissement des chevaux.

Sans dire que Rig est le père des représentants de ces trois classes de la Société, le poëte le fait entendre. Il fait

surtout habilement sentir que ce n'est point la naissance, mais bien plutôt tout ce qui entoure l'homme dès son berceau, qui, en développant ses facultés, détermine sa position dans le monde. Il nous montre comment la classe du *Karl* ou paysan libre, aussi bien que celle du *Jarl* ou noble, gagnent en considération à mesure qu'elles se développent, tandis que celle du *Træl* ou esclave demeure au même degré d'abaissement. Car Hauld, le fils de Karl, représente le possesseur libre de la terre; et le fils de Jarl, Kon ou Kon le Jeune désigne, à ne point s'y méprendre, la race du *Konge* ou *Kœnig*, c'est-à-dire la royauté. On voit par l'hymen du Jarl avec la fille du

Herse, qui lui-même appartenait à la classe du *Hauld*, que les deux races libres s'alliaient. En suivant le vieux récit du poëte, on est porté à croire qu'en faisant naître le Træl de la bisaïeule, le Karl de l'aïeule et le Jarl de la mère, il avait eu en vue de symboliser les diverses superpositions de la Société, et avait voulu désigner les trois successions de tribus et de pouvoirs qui s'établirent dans le pays. La race du Træl, qui, comme nous l'avons fait remarquer, se distinguait par sa physionomie étrangère, aurait donc été la plus ancienne, et aurait été subjuguée par celle du Karl, à laquelle à son tour celle du Jarl, qui est la plus jeune, aurait imposé son pouvoir.

Ces trois substitutions sont du reste conformes aux notices historiques.

L'esclave, chez le Germain, était toujours pris chez le peuple vaincu; et il semble qu'à côté de la chevelure blonde du Jarl, on doive voir un étranger dans le Træl, au teint noir et basané. Les Finnes ou Tschudes devaient être, pour les Scandes et les Norrains, ce qu'était pour les Germains du Sud, pour le Goth de la Vistule, le Slave, dont le nom est resté significatif pour désigner la classe la plus infime et la plus maltraitée chez toutes les nations de l'Occident.

La prise de possession de tous les pays où les Germains pénétrèrent se fit toujours à main armée. Lors de leur

migration primitive, en quittant l'Orient pour se jeter sur l'Europe, ils étaient partagés en divers *Fylken* ou *Völker*, nom qui d'abord n'exprimait que l'assemblage d'un certain nombre de guerriers sous un chef commun. C'est encore cette signification qu'a, chez les peuples slaves, le mot *pulk* qui a la même racine que l'ancien mot germanique *fölk*, lequel désigne le combat. Les *Fylken* du Nord, les *Völker* du Sud, n'étaient donc primitivement que des troupes de guerriers qu'un intérêt commun entraînait. Les plus anciennes poésies du Nord donnent souvent au prince de la tribu le nom de *Fylkir*. Ce nom, incontestablement, n'est que l'antique dénomination des chefs de ces

premières bandes armées. Dans les contrées septentrionales, elles étaient divisées en *hereden,* dans celles du Sud, en *harden* ou *hundreden*, c'est-à-dire *centénies*. A leur tête était le *herse* ou le *hersir*, le même que le *hyndenmann* des Anglo-Saxons, et le *centenarius* des Francs, quand ces derniers eurent une loi écrite. Cette division, à une époque moins reculée, fut en partie connue des écrivains de Rome : du moins pendant les guerres du grand peuple avec les Germains, la trouvons-nous mentionnée par ceux d'entre les auteurs romains qui nous ont laissé quelques notices sur l'ancienne constitution germanique.

César, en effet, dit que les Suèves

étaient partagés en cent *pagi*, c'est-à-dire en cent *harden*, de chacun desquels sortaient chaque année mille hommes destinés à porter la guerre hors de leur territoire (1). Tacite, de son côté, en parlant de l'infanterie germaine, dit qu'on en choisissait les hommes parmi la jeunesse, placée en rang devant l'armée. Le contingent était de cent hommes pour chaque *harde* (2). Enfin, en parlant des Semnones, il dit à peu près ce que César avait dit des Suèves, qu'ils demeuraient dans cent districts (3). Il faut déduire de ces divers passages, que toutes les nations germaniques,

(1) Cæsar, *De bello gallico*, IV, c. 1.
(2) Tacite. *Germ.*, c. 6.
(3) *Id.*, c. 39.

quel que fût le nombre des *gauen*, et quelque interprétation qu'on donne aux textes que je viens de citer, étaient subdivisées en *centénies;* ce qu'exprime d'ailleurs le mot *haer* ou *heer* (corps d'armée), qui lui-même, dans l'origine, désignait le nombre *cent* (1), soit que, primitivement, par ce mot, on ne comprît que le nombre de cent guerriers, soit qu'il désignât (ce qui revient à peu près au même) le nombre de troupes de toutes les *centénies* réunies. Cette organisation guerrière des *Fylken* du Nord et des *Völker* du Sud, dura, comme nous le prouvent les plus anciens documents historiques, au delà de la con-

(1) Herr er hundrað. *Skálda*, c. 66.

quête, quoique le sens du mot eût changé avec l'organisation territoriale, et qu'à l'idée purement guerrière qui y était d'abord attachée, y eût plus tard été substituée celle de nationalité.

Les Latins, et principalement Jornandès, lorsqu'il parle des peuples de la Scandie, désignent ces Fylken par le mot *gentes*. Cette expression pour le Sud répond aux *gauen* des Allemands, et aux *gavi* des nations gothiques. On en peut conclure que ces dernières appartenaient plus particulièrement à la grande famille des Germains méridionaux. Comme le mot *gau* n'a point en effet lui-même d'équivalent parmi les peuples norrains, il faut nécessairement que l'identité de cette expression avec

celle de *fylke*, pour désigner une étendue territoriale, soit due à quelque circonstance particulière aux nations du Sud ; et c'est peut-être un des points de comparaison les plus précieux, pour distinguer la filiation des divers peuples à l'une ou à l'autre des deux grandes familles germaniques.

Lors de la conquête, la distinction des classes ne pouvait être que personnelle; le seul principe organisé était la relation de famille. Quoique nous n'ayons aucune notice sur la prise de possession du pays, et encore moins sur la manière dont le partage se fit, il est à préjuger qu'il dut reposer sur d'autres bases, là où la tribu armée s'arrêta au sein des bois encore incultes

et inhabités, et là où, rencontrant d'autres peuples, qui déjà avaient défriché le sol, avaient élevé des bourgades, ou bâti des villages, elle les contraignit de reculer en masse ou de lui céder une partie de leur territoire. Le premier cas cependant dut n'être qu'exceptionnel, si l'on réfléchit que la race celtique, qui a laissé des traces de son séjour dans toutes les parties de la Germanie, sur la Baltique, sur le Rhin, sur le Danube et dans toute l'Hyrcinie, dont on rencontre encore les tombeaux, les armes et les monnaies, a presque partout dû être en contact avec le peuple vainqueur, comme le Finne et le Tschude le furent avec les tribus qui se répandirent au Nord. La retraite en

masse devant les Germains ne dut pas être aussi générale qu'on le suppose, si l'on songe aux noms celtiques qui, partout où ils vinrent s'asseoir, furent conservés par eux aux montagnes, aux fleuves, aux localités habitées; et si l'on fait attention que, même dans la presqu'île cimbrique, l'élément kimrique resta assez prédominant pour que le nom du vaincu passât à la nation victorieuse, et que sur les Sudètes le nom de *Bohemium*, donné au pays par les Boïens, lui fût conservé par le Marcoman vainqueur. Il est à croire que, dans le plus grand nombre de cas, si une partie de la nation recula et chercha d'autres terres chez ses voisins, le reste, plutôt que d'abandonner ses

foyers, préféra se soumettre aux conditions du peuple victorieux, et que les habitants primitifs, comme nous le voyons plus tard dans la Gaule et dans l'Italie, furent compris dans la distribution du sol faite aux grandes familles, et selon la constitution germanique, et les circonstances dans lesquelles la conquête eut lieu, furent traités en simples vassaux, en mainmortables ou en serfs.

C'est ce que semble avoir voulu symboliser le poëte, lorsqu'il fait entrer Rig dans la chaumière habitée par la bisaïeule, et que, sous une forme voilée, il fait naître de son commerce avec elle la classe la plus infime de la société germanique. C'était cette classe qui, la

première, avait habité le sol, où, ensuite, du commerce du dieu avec l'aïeule, devait surgir la race libre qui la mit sous le joug.

L'histoire est ici d'accord avec la tradition ; car, partout où les tribus germaines s'arrêtent, sans être obligées de refouler d'autres populations, c'est en conservant le caractère de chasseurs, en même temps que d'agriculteurs, qu'elles se partagent le sol, disséminant les habitations (pour me servir des expressions de Tacite), selon qu'une fontaine, qu'une douce campagne, qu'un bocage attire l'attention du chef de la famille. Mais partout où, selon le même Tacite, on trouve ces tribus, habitant, non des villes qui n'existèrent point dans la

Grande-Germanie, mais des villages, des *vici*, il est permis d'admettre que là dut avoir existé une population primitive, sur laquelle elles étendirent leur domination, et dont l'élément étranger se confondit peu à peu avec le leur. Cette population finit, avec le temps, par se germaniser, tout en conservant ses demeures, agglomérées autour de la résidence isolée du chef guerrier, auquel la terre était échue en partage.

C'est du moins là le tableau que Tacite semble nous permettre de nous faire de ces *vici*, lorsque parlant de la femme adultère, il nous explique le sort qui lui est réservé, et nous la dépeint chassée avec infamie par tout le village. Il est évident qu'il ne s'agit pas seule-

ment ici des femmes de la classe libre et élevée, mais bien du châtiment de toutes les femmes, de quelque condition qu'elles fussent. Il est clair aussi, qu'à l'époque où l'historien philosophe écrivait ces lignes, toute cette population, quelle que fût son origine, était indistinctement soumise aux coutumes germaniques.

Cette agglomération de demeures fut comprise par le Germain sous le nom de *dorf*, mot qui, primitivement, ne désignait que le sol dépendant de la ferme d'habitation. C'est encore cette dernière signification qu'a dans la Norwège le mot Þorp qui répond au *dorf* des Allemands. C'est que dans ce pays les villages ne se rencontrent qu'exceptionnellement, et que d'ailleurs la con-

quête germanique n'y fut pas, comme dans le sud de la Suède, dans le Danemark, dans l'ancienne presqu'île cimbrique, en contact avec la race celtique.

Aussi y eut-il une différence marquée entre l'ancienne propriété territoriale de la famille libre, ou l'*odel*, dans le Nord, et la propriété féodale, dans le Sud. Dans le Nord, chaque territoire, tombé en partage au chef de la famille, devint pour elle un bien privé, auquel tous ses membres avaient droit. Le fils héritait de son père ; et s'il y avait plusieurs enfants mâles, tous avaient droit à l'*odel*. Seulement l'aîné conservait l'habitation paternelle, comme chef de la famille, tandis que les autres se con-

struisaient une demeure sur le territoire qui en dépendait. Ils pouvaient se désister de leurs droits moyennant une somme reçue. Toutes ces familles formaient la classe des *Haulden*, qui devaient nécessairement se partager en divers degrés de puissance et de richesse, et qui, comme nous l'indique le poëme de la *Rigsmaal*, sortaient de la race du Karl, et représentaient l'aristocratie parmi les *Fylken*. Les plus puissants abandonnaient à bail à leurs vassaux celles des terres qu'ils ne pouvaient eux-mêmes cultiver. Leurs droits étaient indépendants du prince, tandis que dans la Germanie proprement dite, où la féodalité fut le mode dominant de la conquête, le prince n'accordait que l'u-

sufruit, et était toujours regardé comme propriétaire du sol. Il existait là aussi quelques biens patrimoniaux qui, il est vrai, n'avaient point été concédés par ce dernier, et dont la possession originaire n'avait rien de commun avec la conquête. C'est ce qu'on appelait l'*alod*. Mais ce mot exprime plutôt l'indépendance et la liberté d'impôts dont jouissaient ces biens, que leur hérédité et leur inséparable union à la famille. Peut-être doit-on admettre que, dans quelques cas, leur acquisition provenait d'une concession, faite par le seigneur lige, auquel il était toujours permis de donner une terre en toute propriété. Il est même probable que c'est sur une telle base que reposent la plupart des

alodes de l'Allemagne, à l'exception des pays montueux du Sud, et de ceux des marches du Nord, où le défrichement semble avoir eu lieu d'après les plus anciennes coutumes germaniques.

Lors de ce défrichement, chacun des lieux où la famille établit sa résidence devint le *heimatsitz* de cette famille. Cette expression annonce un temps d'arrêt de la part du Germain, d'abord nomade. Toutes les terres mises en culture prirent alors le nom de *Anbau* (la terre arable; dans le nord, *Bygd*), d'où vient le nom norrain de *Boendr*, *Buendr*, et le mot germanique *Bauer*, qui, dans l'origine, n'exprimait que l'habitant de ces *heimatsitze*, ou lieux domiciliaires. C'était le cultivateur libre, dont la con-

dition cependant changea souvent avec le temps, selon que les circonstances tendirent à l'appauvrir, ou que le besoin de protection le fit passer au service d'un autre. De là cette classe de gens, intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave, que nous trouvons principalement mentionnés sous le nom de *lite*, *lazzen*, *leten*, *liden*, chez les tribus franques et chez les Saxons.

Chez ces derniers cependant, et principalement chez ceux qui avaient passé dans l'île de Bretagne, les trois classes sociales que le poëme de la *Rigsmaal* nous indique, se maintinrent jusqu'au IX[e] siècle. Les lois du roi Alfred ne contiennent que les trois degrés d'eorlas ou guerriers, de ceorlas ou cultiva-

teurs libres, et de Þeonas ou serfs. Mais il est assez difficile d'établir, d'après ces anciennes institutions du droit germanique, la distance qui séparait ces derniers du paysan. Chez les Germains du Süd, dont les rapports avec les peuples celtes et ligures furent cimentés par la conquête, leur fusion avec eux força jusqu'à un certain point les hommes libres à prendre dans diverses occasions un rang supérieur et à former une noblesse vis-à-vis d'eux-mêmes : mais cela n'eut pas lieu dans le Nord, où, au contraire, le Jarl et le Hauld s'unirent, et où le nom du premier qui, d'abord, avait été synonyme de guerrier, finit par se restreindre à un petit nombre et n'exprima plus que le rang princier dans la nation.

Le Jarl, dans la *Rigsmaal-Saga*, fut enfanté le dernier par le dieu Rig. En lui donnant Moder pour mère, le poëte a évidemment voulu symboliser la caste la plus récente, celle qui étendit son pouvoir aristocratique sur les deux autres castes du Karl et du Træl, ou du cultivateur libre et du serf.

La gloire des armes exerça toujours son prestige sur les hommes, et elle l'exerça d'autant plus sur les Germains, que longtemps errants, avant de s'être enfin arrêtés dans leurs longues migrations, ils devaient tout à leurs guerriers. C'était parmi ces derniers que se choisissait le *heerzog* ou chef d'armée, dont la valeur, les exploits, la renommée, devaient nécessairement rejaillir

sur sa famille et lui donner, après de brillants succès de guerre, une grande prépondérance dans la nation. Les guerriers qui l'avaient suivi, âgés et infirmes, restaient souvent attachés à leur chef, et devenaient ses *lites*, ses *leute* ou *leudes*, c'est-à-dire les compagnons de sa fortune. C'était la *Gefolgschaft*, ce que Tacite appelait le *Comitatus*, l'entourage du prince.

« Les Germains, dit-il, ne paraissent « jamais dans leurs assemblées sans être « armés. Cependant, ajoute-t-il, chacun « ne peut pas porter les armes indis- « tinctement, avant qu'il n'en ait été « jugé digne et capable par la nation. « Alors il reçoit le bouclier et la lance, « ou de l'un des princes, ou de son père,

« ou d'un des membres de sa famille.
« La naissance distinguée du père, les
« éminents services qu'il a rendus, suf-
« fisent pour donner au fils le rang
« princier. Ceux donc qui ont reçu les
« armes se rangent autour des guerriers
« les plus forts et les plus valeureux.
« Ce n'est point une honte d'être au
« nombre de leurs compagnons ; c'est
« un signe de dignité et de puissance
« pour le prince d'être toujours entouré
« de la foule des jeunes gens qu'il a
« choisis. C'est un ornement dans la paix,
« c'est un rempart dans la guerre. On
« se rend célèbre dans sa nation et chez
« les peuples voisins, si l'on surpasse
« les autres par le nombre et le courage
« de ses compagnons. L'alliance d'un

« tel prince est recherchée, et on lui « envoie des ambassadeurs et des pré« sents; souvent sa réputation décide la « guerre. Dans le combat, il est honteux « au prince d'être inférieur en courage, « et il est honteux à ceux qui l'accom« pagnent de ne point égaler la valeur « du prince. C'est une infamie éternelle « de lui avoir survécu; l'engagement le « plus sacré, c'est de le défendre, de le « protéger, de faire rejaillir sur lui l'é« clat et l'héroïsme de ses propres ac« tions. Le prince combat pour la « victoire, les compagnons pour le « prince.

« Si la paix règne trop longtemps « dans la nation, la plupart des jeunes « nobles se rendent chez les nations qui

« sont en guerre, car le Germain hait
« le repos, et comme la considération
« ne s'acquiert que par les expéditions
« aventureuses, il est difficile au prince
« de garder auprès de sa personne un
« nombreux entourage, autrement que
« par la force et par la guerre. On atta-
« che un grand prix à ses libéralités;
« on exige de lui un cheval de bataille
« et le javelot terrible; sa table, peu dé-
« licate, mais copieuse, est une espèce
« de solde pour le guerrier. Le prince
« ne soutient ces libéralités que par les
« guerres et les rapines. Vous leur per-
« suaderiez bien moins de labourer la
« terre et d'attendre l'année, que d'ap-
« peler l'ennemi et de recevoir des bles-
« sures; ils regardent même comme

« une lâcheté d'acquérir par la sueur ce « qu'ils peuvent obtenir par le sang (1). »

Cette page de Tacite est en rapport avec les données de l'histoire (2). Saxo, à une époque bien moins reculée, rapporte du roi Skiold, que ce prince, après la victoire, avait tout laissé à ses compagnons, et ne s'était réservé que l'honneur. Au XIII[e] siècle, était encore en usage l'*hirdskraa*, ou la loi norraine qui régissait l'entourage du prince, et où était consigné le mode de partage du butin. Les mœurs de l'antiquité germanique se montrent donc partout conformes, dans l'historien, à celles que nous trouvons décrites dans les poëmes

(1) *Voy.* Tacit. *Germ.*, c. 13 et 14.
(2) *Hist. eccles.*, v, 10.

mythiques ou héroïques du Nord. Comme nous avons vu le Karl, dans la *Rigsmaal-Saga*, s'élever jusqu'à la dignité de *Hauld* par l'acquisition de l'*odel*, et ensuite même, parvenu à celle de *Herse*, allier sa race à celle du *Jarl*, dont naquit la royauté, il est naturel de penser que l'institution dont parle Tacite, et qui, sans doute, dans l'origine, n'avait joui que d'un faible éclat, acquit par la suite une très-grande influence, surtout dans le Nord, à l'époque où les princes des nations septentrionales entreprirent tant d'aventureuses expéditions contre les nations du Sud.

Quoique Tacite fasse élire le *heerzog* ou chef d'armée parmi les guerriers les plus capables, coutume qui, comme

nous le voyons dans Béda, existait encore chez les Saxons au VIIIe siècle, et que le *Kœnig* ou roi, le chef politique, le juge suprême fût, dit-il, élu parmi les plus vertueux, il est évident que, chez la plupart des peuples germains, chez les Marcomans, chez les Chérusques, chez les Goths, chez les Francs, c'étaient quelques familles seules qui avaient le privilége de les fournir l'un et l'autre. D'abord élective, comme la charge d'*heerzog*, la dignité de *Kœnig* finit par devenir héréditaire dans celles de ces familles qui, après avoir longtemps exercé une influence aristocratique parmi les tribus, usurpèrent la puissance et réunirent en elles les deux pouvoirs, civil et militaire. Dans la

plus haute antiquité, c'était sous le nom de *Thjodan*, c'est-à-dire chef du *Thjod* ou de la nation, que ces rois nous apparaissent. Tels ils existaient chez les Goths ou Gotones, que déjà Tacite, dans son livre sur les mœurs germaniques, nous représente régis beaucoup plus sévèrement que les autres Germains. Nous trouvons plus tard ces peuples gouvernés par les trois familles des *Amalen*, des *Balten* et des *Hanilen*. Cette hérédité de pouvoir donna son nom à la royauté elle-même, puisque le mot *Kon*, *Kun* ou *Kuni* n'exprime que la race, et que le *Konungr* du poëme norrain, le *Chuninc* des Allemands, désigne un membre issu d'une noble lignée. Ce mot répond assez exactement au *gene-*

rosus des Latins. Des Goths, l'institution royale semble s'être communiquée plus tard, de proche en proche, à la plupart des autres peuples.

En effet, toutes les maisons princières que nous trouvons à la tête des grandes nations germaniques empruntaient leur éclat de l'antiquité de leur race, et prétendaient être issues des dieux, comme les nations, sur lesquelles elles régnaient, faisaient elles-mêmes remonter leur origine jusqu'aux temps mythiques.

Le roi, dans le poëme, naît de la caste des guerriers. Son éducation est celle d'un homme d'armes. La chasse et les combats sont ses plaisirs. Rig, qui a instruit le père dans les runes, c'est-à-

dire dans la connaissance des lois, ne peut lui-même lutter à leur égard avec le fils. Le dieu évidemment l'appuie, il le guide jusqu'à ce que l'ambition s'éveillant, le jeune prince sente germer en lui le désir des conquêtes. La fin de la Saga laquelle semble ne pas être achevée et où le corbeau adresse son allocution au héros, est une image ingénieuse du sentiment intérieur qui pousse ce dernier à quitter sa patrie et à aller, à la tête de ses guerriers, soumettre d'autres contrées. L'oiseau d'Odin, en l'animant par l'exemple de Dan et de Danp, c'est-à-dire des deux princes qui conquirent le Danemark et lui donnèrent son nom, précise, pour la tradition héroïque de la *Rigsmaal* une époque bien reculée, puisque,

traditionnellement, Dan est le huitième descendant en ligne directe de Skiold, fils d'Odin. Toute cette partie du poëme semble indiquer que, dans le Nord, le titre de *Kœnig* ne se prenait qu'après avoir fait ses preuves hors de son pays. C'est ce que Snorri indique aussi dans la *Ynglinga-Saga*, lorsqu'il dit que le roi Dyggve, le premier de sa race, avait pris à Upsal le nom de *Kœnig*, tandis que, avant lui, le souverain y portait le titre de *Drottinn*, son épouse celui de *Drottning*, et que son entourage s'appelait *Drott*. Le mot *Drottinn* n'est que le *princeps* de Tacite; c'est le *Dryhten* des Anglo-Saxons, expression qui devait aussi avoir son correspondant *Drauthins* chez les Goths, si nous faisons attention

que *Gadrauths*, chez eux, signifiait un guerrier. C'était, en un mot, le chef militaire de la nation qui ne devenait *Kœnig* ou roi que lorsque, après la conquête, il était jugé digne de ce titre.

Il faut donc admettre, comme le poëte le fait entendre, que, lorsque le pays fut assez cultivé pour que le *Karl* s'élevât au rang de *Hauld,* le *Jarl* ou *Drottinn* sentit à son tour le désir de s'élever à un rang supérieur, et que ce fut au retour des expéditions lointaines où il entraîna ses guerriers, ou au sein des pays que la fortune des armes lui soumit, qu'il fut porté par eux sur le pavois. C'est à de telles expéditions que le manque de terre le plus souvent occasionna, vu l'immensité de forêts

qui recouvraient encore les pays du nord et du centre de la Germanie, que fut due la fondation de ces divers royaumes de Francs, d'Angles, de Lombards, de Bourgondes et de Vandales qui se succédèrent depuis la mer du Nord jusqu'en Afrique. C'était quelquefois l'élite de la nation qui s'expatriait, soit que le sort décidât de ceux qui devaient quitter le pays (1), soit que, conformément à une vieille loi citée par William de Jumièges, tous les fils, dans quelques cas, abandonnassent leur père, à l'exception d'un seul qui devait recueillir l'héritage.

(1) *Voy*: Dudo. (c. 900).—Duchêne, p. 62.— *Tract. de reversione B. Martini in Burgundiâ* : dans le tome III du *Spicilegium* de d'Achery.

Les institutions féodales furent la conséquence de toutes ces migrations.

En se donnant à son chef, en lui jurant foi et hommage, le guerrier se démettait en partie de sa liberté. Mais il en était dédommagé par l'éclat qui, du prince, rejaillissait sur lui, et par la richesse que donnait la conquête et dont le prince était le dispensateur ; car à lui toute la gloire, et sous sa direction le partage du butin. Tout le produit de la conquête lui appartenait ; ce que le guerrier en recevait dépendait de sa volonté : de là le mot de *Beneficium* usité au moyen âge.

Si le prince concédait des terres, ce n'était qu'à titre de prêt, de *darlehen*, de *lehen*, c'est-à-dire que le bien-fonds

lui restait, mais que celui qui le recevait en avait la jouissance, à la condition de quelque redevance et surtout de l'entretien de quelques hommes de guerre, qu'à la voix de son chef il était tenu de conduire à l'armée. Dans l'origine même ce *lehen* n'était point héréditaire. Ce ne fut que plus tard qu'il le devint, sous le nom de *fe-aud* ou *feod* (fief, feudum), non cependant dans le sens de l'*odel*, qui. dans le Nord, comme nous l'avons vu, et dans quelques contrées germaniques, était la propriété de la famille entière, mais dans un sens plus restreint, comme propriété d'usufruit. Partout où le fief existe, il annonce, non point, comme l'*odel*, une prise de possession d'un pays par une tribu qui

s'en partagea le territoire entre toutes les familles, mais une conquête à main armée, où le conquérant (*drottinn* ou *Kœnig*) donna pour récompense à ses guerriers le territoire et ses habitants. Le nom d'esclaves sous lequel la classe des serfs fut désignée par les Germains du Sud, lorsqu'ils tombèrent sur les tribus slaves et les assujettirent; celui de *weahl* et de *wylen*, que les Anglo-Saxons donnèrent aux serfs mâles et femelles de la Bretagne; et celui de *vilains*, donné par les Francs à ceux de la race gallique ou Welsches que le sort des armes mit sous leur servitude, en sont une preuve évidente.

Cependant le mode féodal ne fut pas toujours uniforme dans son insti-

tution, chez toutes les nations germaniques.

Ainsi, par exemple, dans le Nord, où la royauté, d'élective qu'elle était par principe, devint de fait héréditaire, les *odelsmænner* ou possesseurs d'*odel* purent en même temps, par la munificence du prince, devenir *feudalmænner* ou feudataires. Chez les Anglo-Saxons, dans la Bretagne, une autre particularité se remarque. Là, s'il en faut juger par quelques circonstances, l'entourage du prince, le *comitatus*, dont nous avons plus haut décrit l'institution, ne fut pas le seul élément de la conquête. La prise de possession du pays, laquelle amena le partage des terres, fut en partie due aux *Thegnen*

indépendants à qui cette indépendance même acquit des terres odiales. C'est du moins ce que semble nous prouver le nom de Þegen que portait cette classe de seigneurs, lequel répondait au *Thegnen* du Nord, qui non-seulement exprimait l'homme libre et guerrier qui ne dépendait du roi qu'en tant qu'il le reconnaissait pour le chef souverain des *Fylken,* mais qui signifiait aussi le sujet de la classe élevée, qui avait à son tour, sous lui, pour vassaux d'autres nobles d'un rang inférieur.

Dans la Gaule, au contraire, le fief fut la conséquence de la conquête, et nulle autre part peut-être ne fut mieux resserré le lien intime qui attachait au prince ses affidés.

Adal, dans le poëme de la *Rigsmaal*, est le représentant de la race noble ou guerrière, d'où nous avons vu sortir la royauté. C'est en ce nom que se personnifie toute cette classe de la société que Tacite désigne par le mot *nobilitas*, mot qu'exprime aussi son correspondant germanique *adaling* et *edeling* qui appartenait au chef de la famille proprement dit, tandis que les cadets, qui vivaient de l'alod ou qui, vendant leurs droits, passaient souvent au service d'un autre, sans perdre pour cela leur qualité d'hommes libres, étaient ce qu'on appelait *frielingen* ou *gemeine-freien*, ce que l'auteur latin désigne par *ingenui*.

Tous les noms que le poëme ajoute à ceux de Konungr et d'Adal font allu-

sion au lien intime unissant les familles qui, primitivement, eurent droit à l'élection. Arfi veut dire un héritier. A Barn et à Mögr est attaché le même sens qu'au *liberi* des Latins, qui exprime à la fois des enfants et des hommes libres. Nidr, Kund, que la poésie emploie, comme Sonr, pour désigner un fils, signifient en langage vulgaire un parent. Sveinn est un garçon noble. Toutes ces expressions sont d'ingénieuses images de la parité de pouvoir dont toutes ces familles jouissaient jusqu'à ce que celles qui, par les élections multipliées, eurent acquis le plus de considération parmi leurs tribus, finirent par acquérir la primauté souveraine.

Lorsque le roi était encore pontife,

les membres de ces familles, comme ses pairs (c'est-à-dire ses égaux par la naissance), l'assistaient dans ces fonctions. C'étaient eux qui, lorsqu'il était élu, sacrifiaient le cheval indompté et rougissaient de son sang le bois qui devait consumer cette victime offerte à la divinité. Ils étaient les prêtres de la nation. Mais ces fonctions, par la suite, ne furent plus guère en usage que parmi les nations gothiques, et cessèrent même tout à fait lorsque le Christianisme eut pénétré chez elles. Cependant les bœufs qui traînaient le char de la divinité et celui sur lequel le pontife était assis, continuèrent d'être attelés au char du roi. Nous voyons encore, sous les Francs de la première race, quatre de ces ani-

maux traîner le véhicule des Mérovingiens, et, plus tard, lorsque cette coutume eut cessé, être attelés au chariot que surmontaït le *gundfanon* ou étendard national à la garde duquel la divinité, aux temps anciens, avait été censée attachée. Souvent chez les Goths, quatre cerfs remplaçaient les quatre taureaux. On sait que, dans le Nord, quatre vaches blanches traînaient le char de Nerthus ou de la déesse Hertha. Le roi, qui, comme pontife, avait des rapports journaliers avec les dieux, devait nécessairement aussi être le juge suprême. Tel, en effet, le trouvons-nous encore rendant la justice, même après que le Christianisme lui eut enlevé ses fonctions sacerdotales. Diverses dispositions

juridiques des anciens peuples germains, où l'on ne peut méconnaître l'influence dn prince, prouvent évidemment qu'elles étaient basées sur l'ancien prestige qui le suivait comme pontife et comme juge.

Or, la noblesse assistait aussi le prince dans ces dernières fonctions. Les membres qui lui étaient adjoints portaient le nom de *graven*, qui ne vient point du mot *grau* (canus), comme on l'a trop souvent prétendu, mais qui plutôt [comme Grimm l'a très-bien remarqué dans ses antiquités du droit germanique (1)], répond exactement au *comes* ou *socius* des Latins, et exprime par

(1) *Deutsche Rechts-Alterthümer*, p. 733.

conséquent l'assistant du prince dans l'administration de la justice.

Cependant, dans les *thing* judiciaires, le sacerdoce jouait un grand rôle, comme nous l'apprend Tacite qui, dans un endroit, reconnaît au prince la prérogative du jugement, et dans un autre, dit que l'on ne peut délibérer, vaincre ni juger sans la permission des prêtres auxquels, ajoute-t-il dans un autre passage, appartient seul le droit de punir. Comme l'influence sacerdotale qu'exerçait la haute aristocratie cessa par le contact du Christianisme (car Goths, Francs, Bourguignons, Vandales, tous, en mettant le pied dans les provinces romaines, prirent le signe de la croix), nous ne pouvons connaître ses préroga-

tives. Cependant on peut à peu près affirmer que la préséance qu'elle continua d'avoir dans les tribunaux chez les Francs, chez les Saxons, chez les Bavarois et chez les Allemanes n'était qu'une réminiscence de cette même préséance qu'elle avait eue autrefois dans toute la Germanie, par rapport à ses fonctions cléricales. Aussi dans les lois de toutes ces nations, lois écrites après la conquête, trouvons-nous que la composition était presque égale pour le clergé et pour la noblesse, et que dans quelques cas même elle était plus forte pour le premier. On ne peut donc douter qu'au temps du Paganisme encore le prêtre à cet égard n'ait été sur le même rang que l'homme noble.

5.

A mesure que la puissance royale grandit, l'influence de la noblesse s'accrut aussi. C'était une conséquence nécessaire, si nous nous rappelons les rapports que nous avons signalés entre le roi conquérant et ses leudes, prenant l'un la terre conquise comme bien de la couronne, et la distribuant ensuite comme fiefs à ceux qui l'avaient aidé dans cette conquête.

Dans les pays où, comme dans la Gaule, existaient des villes, ces lieux, ceints de murailles, devinrent le refuge de ceux qui avaient formé la classe la plus élevée du pays. Ils purent pendant quelque temps y vivre indépendants, quoique les conquérants, qui méprisaient ces enceintes murées, leur fissent

payer cher cette indépendance. Ce fut dans ces villes que se forma la bourgeoisie, classe inconnue du Germain dans sa patrie primitive, mais qui alors prit rang à côté de la noblesse et du paysan.

Le temps, les circonstances, la fusion des deux races germaine et romane, et l'influence qu'exercèrent sur la mère-patrie les institutions que cette même fusion amena, compliquèrent les rapports qui existèrent par la suite entre le seigneur féodal et ses vassaux, comme ceux qui existèrent entre le propriétaire foncier et le serf. Il est presque impossible de pouvoir toujours déterminer d'une manière certaine, à telle ou telle époque, les noms sous lesquels les dif-

férents degrés de la noblesse étaient compris, non plus que d'établir les limites de ses attributions. Ainsi, par exemple, le mot *fürst*, qui aujourd'hui exprime le rang princier et souverain, a quelquefois été employé en ce sens par Tacite qui l'a traduit par *princeps;* et quelquefois aussi cette expression de l'auteur latin semble se rapporter à la noblesse en général.

La conquête multiplia les titres dans toutes les tribus. A mesure que le régime féodal se développa, la classe libre du Jarl, qui dans l'origine n'avait formé qu'une seule caste, finit par atteindre au moyen âge jusqu'à sept degrés. Les plus anciennes lois écrites donnent aux membres de la haute aristocratie les

noms de *seniores*, de *meliores natu*, de *priores*, d'*optimates*, etc. On reconnaît à ces expressions l'ancienne institution de la famille germanique, dont le chef était toujours le plus âgé. Le dernier degré finit par toucher la classe de l'homme libre, et même par se confondre avec elle. Ainsi, par exemple, l'ädeling et l'eorl tenaient le premier rang chez les Anglo-Saxons; après quoi venait le Þegen du roi, et à un rang inférieur le simple Þegen ou *medena*. Ce dernier était à peu près ce que la loi allemane désigne par le mot *medius*, celle des Bourgondes, par le mot *mediocris;* l'un et l'autre étaient au-dessus du *liber*. Chez les Bavarois existait une classe inférieure à celle de l'*Agilolfinger*. Chez les

Francs on était noble (*ingenuus*), si tôt qu'on possédait un alod quel qu'il fût, un *mansus*, une *curtis* ou une *villa*. L'homme libre qui jouissait d'un bénéfice appartenait aussi à cette classe et était bénéficiaire du roi, soit qu'il fût simplement propriétaire foncier, soit qu'il eût à la cour une charge qui donnât la noblesse.

Ainsi, lorsque la société franque fut assise sur ses bases impériales, la noblesse, chez elle, comprenait tous les officiers de l'État, les comtes, les ducs, les délégués impériaux, et même les vicomtes; les *ministeriales*, ou officiers de la cour, les vassaux d'un rang supérieur ou *antrustiones*, les grands propriétaires alodiaux, principalement ceux à l'alod

desquels était attachée l'immunité, et enfin les chefs de l'armée et du clergé.

Par l'influence que les Francs exercèrent plus tard sur la Germanie, qui hérita d'eux l'empire, toutes ces innovations de la conquête furent transplantées sur le sol de la mère-patrie. Au XIIIe et au XIVe siècle, les sept degrés de la noblesse étaient représentés par sept écus, depuis ceux de la royauté, des princes ecclésiastiques et des princes séculiers, qui formaient la classe souveraine, jusqu'aux écus des barons, des *mittelfreien* et *dienstmaenner*, qui formaient celle de l'aristocratie, et celui de l'homme indépendant né d'une union légitime, qui était le dernier. Dans les vieilles poésies se rencontre souvent la

formule de *grâven*, *frie*, *dienestmann*, pour exprimer les princes, les barons, et les *ministeriales*.

Le dernier des sept degrés touchait à la classe des *freien* ou hommes libres, classe qui, elle-même, comme nous l'indique le poëme de la *Rigsmaal*, servit de base à la noblesse.

Le *freie* n'avait que le minimum de la pleine liberté. De là, l'épithète de *minor* et de *minostidus*, qui lui est donnée dans les plus anciennes lois. Tout homme, né d'un père et d'une mère libres appartenait à cette classe. Le mot *freie* lui-même répond à la fois à l'*ingenuus* et au *liber* des Latins; quoique *ingenuus* marque plutôt, comme nous l'avons vu, la liberté unie à la naissance.

Dans le Nord, c'était le *Karl*, chez les Anglo-Saxons, le *Ceorl*.

Toute cette classe d'hommes portait la longue chevelure. Tels ils nous apparaissent, à quelque différence près, chez les Goths, chez les Suèves, chez les Lombards, chez les Francs, chez les Frisons et chez tous les peuples du Nord. Sidoine Apollinaire parle des longs cheveux des guerriers bourguignons (1). Si, dans un autre endroit, il fait mention de la tonsure des Saxons, il ne le fait qu'en citant ceux de cette nation qui avaient perdu la liberté sous l'empire des Wisigoths.

L'homme libre pouvait circuler où

(1) *Crinigeras catervas*. Carmen 12.

bon lui semblait. Toujours il apparaissait en armes, coutume que conservèrent surtout le plus longtemps les Saxons et les Westphaliens. Lorsque ces deux peuples se rendaient à leur *thing* ou assemblées nationales, c'était toujours munis de leurs *sahs*, arme écourtée, dont les premiers tiraient leur nom. Ils les plantaient en terre, les retirant ensuite, en les branlant au-dessus de leurs têtes, pour donner leur sanction. La Franca (ou Framée, comme l'ont incorrectement nommée les Latins), était, dit Tacite, agitée comme signe d'approbation dans ces assemblées. Aussi, dans les plus vieux temps, l'homme libre avait-il le pouvoir de se venger, seul, ou avec le secours des siens, de toute

atteinte portée à sa personne, à sa fortune, à son honneur, en tant qu'il ne voulait pas profiter de la composition stipulée par la loi. Il pouvait posséder des biens en toute propriété, droit qui donna naissance à la commune, puisque, à côté du lien de la famille, les hommes libres formaient aussi entre eux une association communale et juridique. Cette association communale s'entend ici, dans un sens plus ou moins étendu, selon que l'institution elle-même regardait toute une peuplade, tout un district, tout un canton. Ainsi, en disant un Franc, un Salien, un Ripuaire, on entendait un des membres qui, dans l'association communale de ces peuples, jouissait de tous ses droits

d'homme libre. C'étaient ces hommes qui formaient le noyau principal des assemblées populaires, des alls-herjarþing du Nord, qu'il ne faut pas entendre du concours des seuls hommes de guerre, mais de toute la population libre, ayant le droit de paraître en armes dans ces assemblées. C'était pour prendre part à toutes les affaires publiques, comme aux jugements criminels et autres qu'ils étaient convoqués. C'était l'*haribann*, ou l'*heerbann*, qui ne signifiait pas primitivement le seul appel aux armes contre l'ennemi, tel que ce mot l'exprima dans des temps plus rapprochés, mais tout appel aux assemblées de la nation auxquelles le son d'une corne, un cliquetis d'armes, un dra-

peau ou une flèche convoquait. La loi des Lombards nomme *Harimannes* les hommes libres; et l'on sait que les Lombards étaient un peuple du Nord allié aux Danois-Scandinaves.

Les serfs étaient exclus de ces assemblées.

Or, ce que j'ai dit plus haut de la prise de possession de la Germanie par les tribus qui, les premières, sur les traces des Ibères et des Celtes, s'avancèrent en Europe, eut lieu évidemment aussi, lorsque la pression d'autres peuples, venus comme eux de l'Orient, ébranlant à l'Occident toutes les masses, les porta sur le Rhin et sur le Danube, et qu'enfin, ces barrières de l'empire romain une fois rompues, tout le torrent

se répandit au sein de ses provinces. Le joug des peuples conquis en fut la conséquence; et c'est alors qu'à côté des deux classes élevées, dont l'une libre, porta les armes, et l'autre, noble et guerrière, eut pour partage le butin dont la royauté disposa, nous trouvons citée dans tous les codes germaniques la classe des vaincus.

Aux temps antiques les *hernuminn* ou *hertekin*, c'est-à-dire les prisonniers de guerre étaient mis à mort, ou bien ils étaient vendus ou partagés entre les vainqueurs comme butin. Nous savons par Jornandes le traitement que les Goths firent subir aux Marcomans et aux Quades vaincus, et la triste servitude à laquelle furent réduits les

princes et les plus nobles hommes d'entre les derniers. Nous trouvons plus tard dans Sidoine Apollinaire que, selon la coutume, le dixième des prisonniers était massacré (1). Dans tous les cas, les adolescents et les filles étaient réservés comme captifs (2).

Mais en s'emparant des provinces romaines, les tribus germaniques suivirent un mode moins barbare. Pour prix de la conquête, les vaincus, en Italie et dans la Gaule, n'eurent à céder aux Goths et aux Bourguignons qu'un tiers de leurs terres. Le reste leur fut laissé comme *droit d'hospitalité*. Chez les Francs qui dans la Gaule conser-

(1) Lib. VIII, ep. 6.
(2) Witik., *corb*. p. 16.

vèrent intactes les institutions romaines, les provinciaux romains restèrent libres en majeure partie, ainsi que nous le prouve la loi salique. Ils se partageaient en trois classes, les nobles, qui étaient des membres d'anciennes familles seigneuriales de la Gaule, les *Romains possesseurs*, c'est-à-dire ceux qui possédaient des terres, et les *Romains tributaires*, qui avaient à payer la capitation et parmi lesquels étaient surtout compris les habitants des villes et les colons. Les Francs ne partagèrent point non plus les terres des Saxons. De trois hommes seulement, il y en eut un de transplanté hors de son pays. Ils se contentèrent en Germanie de rendre les peuples con-

quis tributaires; et ils leur laissèrent leurs lois, leurs coutumes, et même, comme aux Allemanes et aux Bavarois, un duc de leur nation.

Ainsi, l'esclavage, qui primitivement était la conséquence de la captivité, fut le plus souvent réduit pour une partie de la population à une simple servitude de glèbe.

A côté des prisonniers de guerre venaient se ranger dans cette classe infime de la Société ceux qui, parmi les Germains mêmes, par malheur ou par inconduite, avaient été obligés de vendre leur liberté. Tous les hommes que la loi frappait d'infamie, les adultères, les ravisseurs, ceux qui avaient attenté à l'honneur d'une femme venaient en

grossir le nombre. Ils avaient comme tous les autres serfs la tête rasée, signe de leur abjection, par opposition aux hommes libres, dont la riche chevelure était, comme nous l'avons dit, un des signes distinctifs.

Comme tous ces serfs sous quelque nom qu'ils nous apparaissent, *leibeigene*, *thiube*, *knechte*, *schälke*, *buben*, *trælle*, *huskarle*, etc., étaient regardés comme propriété et faisaient partie de la fortune du maître, ils étaient aussi compris en *meubles* et *immeubles*.

On regardait comme *immeubles* ceux à qui le maître donnait une hutte et une terre sur son alod. Ils étaient attachés au sol qu'ils devaient cultiver, et pour la jouissance duquel ils étaient te-

nus de donner une certaine quantité de grains, de fruits, de bétail, de poules, d'œufs, de chanvre, de miel et d'autres denrées. On les nommait *kossate*, mot que la loi latine traduit par *casati*.

Les autres étaient attachés à la demeure du maître, dont ils remplissaient les fonctions serviles. C'était les *gesinde*, que la loi latine traduit par *gasindi*. Selon que ces deux classes de serfs appartenaient à un *alod* ou à un *fief*, ils portaient le titre d'*aldiones* ou de *feodales*.

Nul parmi eux ne jouissait des droits civils. Ils ne pouvaient paraître ni dans les tribunaux ni dans les assemblées. L'antique croyance religieuse les excluait même de la présence d'Odin; et tandis que l'homme libre, tombé en combat-

tant, était reçu par ce dieu dans la Walhalla, c'était le dieu Thor qui accueillait l'esclave (1). Il ne pouvait posséder de biens-fonds et n'avait droit à aucun héritage ; il devait exclusivement travailler pour son maître. Si ce dernier entrait en campagne, le serf ne pouvait le suivre armé. Il ne pouvait que se charger des armes avec lesquelles son maître devait combattre. Après le combat il pansait les blessés et enterrait les morts.

Mais il pouvait rentrer dans la caste de l'homme libre, si son maître lui faisait cette grâce. Alors, il devenait *leysing* (*losgelassen*), c'est-à-dire affran-

(1) *Harbardljód*, Str. 24.

chi de toute gêne. Il acquérait, comme l'homme *libre*, la faculté d'aller où bon lui semblait. C'était devant la porte ouverte, qu'en présence de témoins, le maître lui prenant la main, la serrait, puis, la laissant retomber, lui donnait la liberté de partir. Cependant selon les tribus et selon les temps, d'autres cérémonies avaient lieu. Chez les Anglo-Saxons, comme chez les Lombards, on lui mettait entre les mains une flèche et un glaive. Chez les peuples norrains, on sacrifiait à cette occasion un bélier. Lorsque enfin le Christianisme remplaça l'ancien culte, les formules de l'Église furent substituées aux cérémonies du Paganisme. C'était devant l'autel qu'alors on le conduisait, et que de la main du

prêtre, il recevait l'acte qui constatait son affranchissement.

Cependant le nouveau culte n'allégea guère les charges de cette classe infime de la Société, que le moyen âge au contraire chargea d'impôts, et qui, à la sueur de son front, nourrissait la noblesse et le clergé. Il ne fallut rien moins que les secousses politiques et sanglantes de la fin du XVIII[e] siècle pour égaliser les conditions devant la loi et renverser cet échafaudage de castes que l'ancienne constitution germanique avait provoqué.



PARIS.

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

OUVRAGES DE M. M^en DE RING,

Qui se trouvent à la librairie de Benjamin Duprat.

Histoire des Germains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charlemagne. *Strasbourg*, 1850, in-8, br. 7 fr. 50 c.

Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube. Ouvrage couronné par l'Institut. *Paris*, 1853. 2 vol. in-8 avec une carte. 15 fr.

Du Surnom de Cautopates donné à Mithra sur une inscription découverte à Friedberg. *Paris*, 1853. In-8, br. 75 c.



Les Eddas, traduites de l'ancien idiome scandinave, par Mademoiselle Du Puget. *Paris*. 1846. In-8. br. 7 fr. 50 c.

Poemes islandais, tirés de l'Edda de Sæmund, publiés avec une traduction, des notes et un glossaire, par F. G. Bergmann. *Paris*. Imprim. roy., 1838. In-8. 7 fr. 50 c.

Edda rhythmica seu antiquior, vulgo Sæmundina dicta, cum interpretatione latinâ, lectionibus variis, notis, glossario vocum et indice rerum. *Hafniæ*, 1787. 2 parties in-4, br. 30 fr.

Edda Sæmundar Hinns Froda. Collectio carminum veterum Scaldorum Sæmundiana dicta, quam ex codicibus pergamenis chartaceisque cum notis et lectionibus variorum, ex recensione Erasmi Christiani Rask curavit Arv. Aug. Afzelius. *Holmiæ*, 1818. 2 vol. in-8. 15 fr.

Viga-Glums Saga, sive vita Viga-Glumi, islandice ad codd. mss. edita, cum versione latinâ et commentariis, edente G. Petersen. *Hafniæ*, 1786. In-4. 15 fr.

Imprimerie de W. Remquet et Cie, rue Garancière, n. 5.

